

Chers collègues,

L'année passée a été marquée par une étape importante : la **réforme du statut**, dont les éléments essentiels nous étaient connus depuis 2011, a été formellement adoptée et vient d'entrer en vigueur.

La Commission a fièrement présenté à la Presse l'accord des trois institutions sur cette réforme sous l'intitulé 'Mesures d'austérité'.

En fait, cette réforme marque un tournant dans le processus de la **régression sociale** déclenchée avec la fin des Trente Glorieuses. **L'augmentation de la durée du travail** y est présentée comme la conséquence 'normale' de la suppression d'emplois.

Les deux mesures nous ont été présentées comme 'logiquement' liées entre elles et comme un 'moindre mal', comme une façon 'anodine' de faire des économies inévitables.

Les heures de travail que vous prestez en plus servent de prétexte pour **supprimer des emplois**, en d'autres termes pour **augmenter le chômage**. Voici comment les décideurs de l'Europe montent une partie des salariés contre l'autre. Voici comment ils alimentent ce qu'ils ont appelé l'eurosepticisme, qu'ils ne cessent, par ailleurs, de conjurer, mais sans succès.

Il y a trente ans, la Commission européenne préconisait la réduction du temps de travail pour créer des emplois. Aujourd'hui, ce sont les institutions européennes elles-mêmes qui font exactement le contraire et qui attaquent systématiquement le **modèle social européen**.

Face à ce déluge néolibéral, les syndicats ont vocation à être une force d'opposition et de résistance. Or, cette résistance risque de perdre sa légitimité si elle ne va pas au-delà d'un réflexe instinctif de défense des acquis, pour s'inscrire dans un projet d'ensemble partagé par un éventail le plus large possible de mouvements sociaux et de citoyens.

Il est incompréhensible que, face à cette attaque en règle **contre le modèle social européen**, un syndicat se déclare « *apolitique* ». Les attaques que nous subissons ne font-elles pas partie d'un projet *politique* néolibéral de transfert de revenus des salariés vers une oligarchie, notamment financière ?

Une telle posture prétendument 'apolitique' ne peut s'expliquer que par la volonté de se réfugier derrière notre appartenance à la fonction publique européenne, qui justifierait un traitement particulier. Or, le **corporatisme** nous isole et nous délégitime. Il nous expose davantage à l'antipathie de tous les autres groupes sociaux à l'égard des 'Eurocrates'.

Nous ne pouvons pas répondre aux 'égoïsmes nationaux' par notre propre 'égoïsme' corporatiste. S'opposer à l'augmentation du temps de travail, c'est aussi être

solidaire avec tous les travailleurs, puisque, après nous, ce sera le tour des travailleurs des États-membres de la subir.

Certains, après avoir laissé passer sans broncher l'augmentation du temps de travail (pourtant connue depuis 2011), concentrent à présent toute leur combativité sur les **modalités** de l'horaire de travail dans le but de la rendre inopérante. Nous veillerons, quant à nous, à ce que sa mise en œuvre soit la moins pénible possible, dans un souci de protection des plus faibles et d'égalité de traitement, mais ce n'est pas au stade de la mise en œuvre qu'il faut se réveiller pour neutraliser le principe même d'une décision néfaste.

La réforme 2014 a pour effet de fragiliser et de diviser davantage le personnel. Outre les clivages traditionnels, il y a désormais trois catégories d'agents en fonction de leur date de recrutement. À part la création d'une catégorie SC, ghettoïsée, le personnel se distingue désormais en trois tranches définies par des taux d'accumulation différents de leurs droits à pension : de 2%, de 1,9% et de 1,8%. De plus, pour ces derniers, l'âge normal de la retraite passe à 66 ans !

Ne vous laissez surtout pas gagner par l'idée que, face à cette détérioration, on ne peut rien faire. La tendance *peut* être inversée, si vous le voulez. Les syndicats sont une force d'organisation et de changement social. Malheureusement, ce sont souvent les syndicats qui s'occupent de ternir leur propre image, en contribuant ainsi à la campagne de dénigrement lancée contre eux par les néolibéraux.

À la Cour, EPSU-CJ est sortie renforcée de ces élections au Cdp. Mais ce succès électoral doit rapidement se traduire par un renforcement de la participation, de la démocratie et de la collégialité. Les enjeux sont énormes. Ne délégués pas vos droits démocratiques, exercez-les!

L'unité syndicale se construit sur une base libre et volontaire et non sur des rapports de domination/subordination. Les OSP qui partagent des valeurs communes se regroupent en vue de coordonner leur action et de bénéficier des synergies que l'on peut ainsi mettre en place. Cette année-ci, année d'**élections européennes**, construisons notre solidarité face au néolibéralisme, quel que soit son centre de pouvoir (européen, national ou régional) et à l'extrême droite, qui s'alimentent mutuellement !

L'Europe sera démocratique et sociale ou éclatera. De même, le syndicalisme sera démocratique et solidaire au sens le plus large, ou n'aura plus aucune influence sur le cours de l'histoire. Apportons notre contribution au progrès social, en commençant par la structure qui nous est la plus proche : à la Cour de justice, elle a un nom, elle s'appelle EPSU.